

NICOLAS OUDART
Commissaire aux comptes
4 Avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

Limoges, le 22 mars 2022

Tél. : 05 55 71 84 63

Association Ligue Contre le Cancer
Comité de la Haute-Vienne
23 avenue des Bénédictins
87000 – LIMOGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue contre le Cancer Comité de la Haute-Vienne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 mars 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 17 mars 2022

*Le Commissaire aux Comptes,
Nicolas OUDART.*


Nicolas OUDART
Expert-comptable et Commissaire
aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	371 141.22	(135 751.92)	235 389.30	239 558.24
Terrains				
Constructions	331 526.34	(109 022.11)	222 504.23	232 392.27
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	39 614.88	(26 729.81)	12 885.07	7 165.97
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	12 225.00		12 225.00	12 055.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	11 725.00		11 725.00	11 555.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500.00		500.00	500.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	383 366.22	(135 751.92)	247 614.30	251 613.24

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				513.49
CRÉANCES	231 404.70		231 404.70	101 348.49
Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 500.64		20 500.64	23 744.71
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	210 904.06		210 904.06	77 603.78
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 282 212.58		1 282 212.58	810 661.94
Valeurs mobilières de placement	20 000.00		20 000.00	20 000.00
Disponibilités	1 262 212.58		1 262 212.58	790 661.94
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 513 617.28		1 513 617.28	912 523.92

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 896 983.50	(135 751.92)	1 761 231.58	1 164 137.16
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise	48.00	48.00
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	48.00	48.00
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	863 393.99	799 444.93
Réserves statutaires ou contractuelles	799 444.93	799 444.93
Réserves pour projet de l'entité	63 949.06	
Autres réserves		
Report à nouveau		45 642.87
Excédent ou déficit de l'exercice	408 600.30	18 306.19
Situation nette (sous total)	1 272 042.29	863 441.99
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 272 042.29	863 441.99
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	20 797.50	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	20 797.50	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	35 373.00	30 579.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	35 373.00	30 579.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	430 684.79	270 116.17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 932.28	51 870.12
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	34 292.51	34 783.23
Dettes fiscales	626.94	797.92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	348 833.06	182 664.90
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	2 334.00	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	433 018.79	270 116.17
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 761 231.58	1 164 137.16

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	30 072.00	33 712.00	(3 640.00)	-10.80 %
Ventes de biens et services	50 343.69	42 361.42	7 982.27	18.84 %
Ventes de biens	7 143.00	760.00	6 383.00	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	43 200.69	41 601.42	1 599.27	3.84 %
. dont parrainages	127.00	998.00	(871.00)	-87.27 %
Concours publics et subventions d'exploitation	52 878.00	53 176.00	(298.00)	-0.56 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	336 392.98	555 390.51	(218 997.53)	-39.43 %
Dons manuels	330 742.98	339 288.84	(8 545.86)	-2.52 %
Mécénats	5 650.00	992.00	4 658.00	
Legs, donations et assurances-vie		215 109.67	(215 109.67)	
Contributions financières reçues	1 474 506.16	15 591.13	1 458 915.03	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		4 137.00	(4 137.00)	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 944 192.83	704 368.06	1 239 824.77	
Achats de marchandises	1 775.23	1 535.67	239.56	15.60 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	204 594.59	185 732.64	18 861.95	10.16 %
Aides financières	1 097 694.70	310 700.56	786 994.14	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 975.21	3 321.03	654.18	19.70 %
Salaires et traitements	117 562.29	110 331.48	7 230.81	6.55 %
Charges sociales	41 434.27	38 054.68	3 379.59	8.88 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 269.09	11 477.96	7 791.13	67.88 %
Reports en fonds dédiés	20 797.50		20 797.50	
Autres charges	29 558.57	33 100.74	(3 542.17)	-10.70 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 536 661.45	694 254.76	842 406.69	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	407 531.38	10 113.30	397 418.08	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	15.00		15.00	
Autres intérêts et produits assimilés	1 214.16	3 002.89	(1 788.73)	-59.57 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 229.16	3 002.89	(1 773.73)	-59.07 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 229.16	3 002.89	(1 773.73)	-59.07 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	408 760.54	13 116.19	395 644.35	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char		5 579.00	(5 579.00)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 579.00	(5 579.00)	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(2.70)		(2.70)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(2.70)		(2.70)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2.70	5 579.00	(5 576.30)	-99.95 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	162.94	389.00	(226.06)	-58.11 %
TOTAL DES PRODUITS	1 945 421.99	712 949.95	1 232 472.04	
TOTAL DES CHARGES	1 536 821.69	694 643.76	842 177.93	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	408 600.30	18 306.19	390 294.11	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	33 892.32	34 473.30	(580.98)	-1.69 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	33 892.32	34 473.30	(580.98)	-1.69 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	33 892.32	34 473.30	(580.98)	-1.69 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	33 892.32	34 473.30	(580.98)	-1.69 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1	OBJET SOCIAL.....		4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....		4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1	<i>Préambule</i>		6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2	DÉROGATIONS.....		6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>		6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.	
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF		7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>		7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....		7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>		8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>		9
3.1.7	<i>Stocks</i>		9
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>		9
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>		9
3.1.3	<i>Disponibilités</i>		10
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>		10
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>		10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF		11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>		11
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>		12
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.	
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>		13
3.2.4.1	Tableau de variation		13
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....		13
3.2.5	<i>Dettes</i>		13
3.2.5.1	Etat des échéances		13
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....		14
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>		14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		15
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		16
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>		16
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie		16
4.2.1.2	Dons manuels		16
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.	
4.2.1.4	Mécénat.....		16
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)		16
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>		16
4.2.2.1	Parrainage des entreprises		16
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....		17
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....		17
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>		17
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		18

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	18
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	18
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	19
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	19
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	19
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	19
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	19
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	20
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	20
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	20
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	20
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	20
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	22
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	23
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	23
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	23
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	24
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	24
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	26
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	26
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	27
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	27
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	27
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	28
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	28
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	28

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

- Legs d'un montant exceptionnel

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	150			150
Immobilisations corporelles	363 822	10 306	2 986	371 142
Immobilisations financières	12 055	170		12 225
Total	376 027	10 476	2 986	383 517

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	10 306	2 986
→ Mis au rebut informatique et mobilier		2 986
→ Aquisitions informatiques et mobilier	10 306	
Immobilisations financières	170	0
→ Achat parts sociales	170	
Total	10 476	2 986

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	150			150
Amort.Immobilisations corporelles	124 413	14 525	3 186	135 752
Amort.Immobilisations financières				
Total	124 563	14 525	3 186	135 902

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	11 555	185	15	11 725
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	11 555	185	15	11 725

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
	NEANT		
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	500	500	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	20 501	20 501	
→ Autres Créances		0	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	21 001	21 001	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
	NEANT			
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières					
		NEANT			
Total	0	0	0	0	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								799 493
→ Fonds de réserve générale	799 493							63 949
→ Fonds de réserve missions sociales				63 949				
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	45 643					45 643		0
Excédent ou déficit de l'exercice	18 306			408 600		18 306		408 600
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	863 442	0	0	472 549	0	63 949	0	1 272 042

Nicolas OUDART
 Expert-comptable, Commissaire aux comptes
 4 avenue de la Révolution
 87000 LIMOGES

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		21 000	0	0	203	20 798
→ Fonds d'urgence Aide sociales - Ligue nationale		15 000				15 000
→ Parcours global post traitement - ARS		6 000			203	5 798
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		21 000	0	0	203	20 798

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	30 579	4 794		35 373
→				
Total	30 579	4 794	0	35 373

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 432	46 432		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	34 919	34 919		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	348 933	348 933		
Produits constatés d'avance		0		
Total	430 285	430 285	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	163	0
→ Impôt sur les sociétés	163	
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	34 756	0
→ Urssaf/ Pôle emploi	5 008	
→ Caisse de retraite	2 666	
→ Caisse de prévoyance	1 463	
→ Personnel autres charges à payer	5 702	
→ Organismes sociaux autres charges à payer	3 768	
→ Dettes congés à payer	11 652	
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 033	
→ Prélèvement à la source	464	
Total	34 919	0

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	36 465	33 235
→ FNP - Factures non parvenues	6 961	
LA POSTE	1 009	
ORANGE	405	
ARIEU AGNES - DIETETICIENNE	230	
CABINET BARRANDON	432	
ANDRE VIRGINIE - PSYCHOLOGUE	880	
COPY SUD	645	
AUDIT OUDART	3 360	
LIGUE NATIONALE	29 505	25 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	0	0

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE		Décembre 2021		Décembre 2020	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 847 393,80	-1 847 393,80	-633 106,10	-633 106,10
1.1 Cotisations sans contrepartie		-30 072,00	-30 072,00	-33 712,00	-33 712,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-336 392,98	-336 392,98	-555 390,51	-555 390,51
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 480 928,82	-1 480 928,82	-44 003,59	-44 003,59
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-45 150,19		-22 530,85	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-127,00		-998,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-41 844,67		-14 920,89	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-3 178,52		-6 611,96	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-52 878,00		-53 176,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				-4 137,00	-4 137,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL		-1 945 421,99	-1 847 393,80	-712 949,95	-637 243,10

		Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-33 892,32	-33 892,32	-34 473,30	-34 473,30
Bénévolat		-33 892,32	-33 892,32	-34 473,30	-34 473,30
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-33 892,32	-33 892,32	-34 473,30	-34 473,30

REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE		Décembre 2021		Décembre 2020	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		1 352 771,00	1 273 266,83	546 789,49	491 869,74
1.1 Réalisées en France		1 352 771,00	1 273 266,83	546 789,49	491 869,74
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		282 330,85	202 826,68	265 257,26	210 337,51
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		1 070 440,15	1 070 440,15	281 532,23	281 532,23
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		77 803,38	77 231,63	71 042,81	64 065,14
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		77 803,38	77 231,63	71 042,81	64 065,14
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		80 492,87	73 022,73	76 422,46	70 130,24
3.1 Frais d'information et de communication		2 751,32	2 751,32	2 486,38	2 486,38
3.2 Frais de fonctionnement		63 068,62	55 598,48	62 007,09	55 714,87
3.3 Autres charges		14 672,93	14 672,93	11 928,99	11 928,99
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		4 794,00	4 794,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		162,94		389,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		20 797,50			
TOTAL CHARGES		1 536 821,69	1 428 315,19	694 643,76	626 065,12
EXCÉDENT OU DÉFICIT		408 600,30		18 306,19	

		Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		5 368,38	5 368,38	7 739,37	7 739,37
Réalisées en France		5 368,38	5 368,38	7 739,37	7 739,37
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		12 080,82	12 080,82	7 906,79	7 906,79
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		16 443,12	16 443,12	18 827,14	18 827,14
TOTAL		33 892,32	33 892,32	34 473,30	34 473,30

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	12 354	670
→ collecte octobre rose	12 000	
→ Autres collecte : ecole de st amand	354	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	1 274	2 945
→ Interets banques	1 274	2 945
Total	13 628	3 615

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	340	760
Abonnements revue vivre	340	760
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	340	760

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NEANT	
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	NEANT	
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du **19 mars 2021**

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer Assurance Electricité et eau Téléphone Affranchissement Frais des locaux	→ 60%	0%	40%	100%
Frais de vehicule selon fiche de suivi				
Autres frais	80%	6%	14%	100%
Total	60%	0%	40%	100%

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	41%	53%
Actions d'information, de prévention et de dépistage	27%	22%
Actions de formation		
Actions de recherche	1%	1%
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	11%	5%
Frais de fonctionnement (dont communication)	20%	20%
Total	100%	100%

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	230 102	188 620
Actions d'information, prévention,dépistage	75 285	57 092
Actions de formation	598	530
Actions de recherche	1 045 034	294 938
Actions autres	1 217	1 359
Total	1 352 236	542 539
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		4 250
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres		
Total	1 352 236	4 250

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	2 751	2 486
Frais de gestion :		
Frais de fonctionnement	51 680	60 678
Impôts et taxes	1 339	1 718
Cotisation statutaire	10 050	0
Autres charges	14 673	11 929
Total	80 493	76 811

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	5 798	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	
Total	20 798	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	33 892	34 473
Prestation	Tarif négocié		
Autres			
Total		33 892	34 473

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE Vienne			MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France				MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				FRAIS DE FONCTIONNEMENT					DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	
Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2021	Écarts	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Frais d'appel de dons	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Achats pour manifestations et reventes	Frais d'information et de communication externe	Frais de gestion	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%				Charges financières
02/03/2022 - 09:37																					
CHARGES D'EXPLOITATION	1 536 661,45		193 351,75	75 818,79	598,73	1 217,34	11 344,24	36 750,00	1 033 690,15	46 245,11	20 664,92	1 011,95	9 881,40	2 751,32	51 680,10	1 338,61	10 049,91	200,54	14 475,09	4 794,00	20 797,50
Achats de marchandises	1 775,23		202,80	1 508,47			1,56				9,36		9,36		43,68						
Variation de stock																					
Autres achats et charges externes	204 594,59		104 420,46	25 804,06	303,14	35,00	362,55			46 245,11	6 074,86	382,95	1 991,08	2 638,50	16 136,34			200,54			
Aides financières	1 097 694,70		27 254,55					36 750,00	1 033 690,15												
Impôts, taxes et versements assimilés	3 975,21		1 873,76	133,84								629,00				1 338,61					
Salaires et traitements	117 562,29		42 737,93	33 547,23			1 643,16				7 734,18		6 187,31		25 712,48						
Charges sociales	41 434,27		13 906,39	13 051,68			764,98				2 117,15		1 693,65	112,82	9 787,60						
Dotations aux amortissements, dépréciations et	19 269,09																		14 475,09	4 794,00	
Reports en fonds dédiés	20 797,50																				20 797,50
Autre charges d'exploitation	29 558,57		2 955,86	1 773,51	295,59	1 182,34	8 571,99				4 729,37					10 049,91					
CHARGES FINANCIÈRES																					
Dotations aux amortissements, dépréciations et																					
Intérêts et charges assimilées																					
Différences négatives de change																					
Charges nettes sur cessions de VMP																					
CHARGES EXCEPTIONNELLES																					
Sur opérations de gestion																					
Sur opérations en capital																					
Dotations aux amortissements, dépréciations et	-2,70																			-2,70	
AUTRES																					
Participation des salariés aux résultats	162,94																				162,94
Impôt sur les bénéfices	162,94																				162,94
C.R	1 536 821,69		193 351,75	75 818,79	598,73	1 217,34	11 344,24	36 750,00	1 033 690,15	46 245,11	20 664,92	1 011,95	9 881,40	2 751,32	51 680,10	1 338,61	10 049,91	200,54	14 472,39	4 794,00	20 797,50
C.E.R	1 536 821,69		193 351,75	75 818,79	598,73	1 217,34	11 344,24	36 750,00	1 033 690,15	46 245,11	20 664,92	1 011,95	9 881,40	2 751,32	51 680,10	1 338,61	10 049,91	200,54	14 472,39	4 794,00	20 797,50

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 360
Total	3 360

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
NEANT	
Total	0
Charges exceptionnelles	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 087 - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 847 393,80	-633 106,10
1.1 Cotisations sans contrepartie		-30 072,00	-33 712,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-336 392,98	-555 390,51
Dons manuels non affectés		-297 290,94	-331 756,34
Dons manuels affectés		-33 452,04	-7 532,50
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-215 109,67
Mécénat		-5 650,00	-992,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 480 928,82	-44 003,59
Manifestations		-185,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-408,00	-760,00
Prestations et autres ventes			-795,00
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-46 445,17	-38 775,46
Produits financiers		-1 229,16	-3 002,89
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-1 432 661,49	-670,24
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-4 137,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 847 393,80	-637 243,10
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-1 847 393,80	-637 243,10

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	604 840,54	590 519,80
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	419 078,61	11 177,98
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	4 171,64	3 142,76
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 028 090,79	604 840,54

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-33 892,32	-34 473,30
Bénévolat	-33 892,32	-34 473,30
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-33 892,32	-34 473,30

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

	087 - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 273 266,83	491 869,74
1.1 Réalisées en France		1 273 266,83	491 869,74
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		202 826,68	210 337,51
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		138 245,88	156 815,51
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		52 598,49	35 252,01
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		598,73	530,17
Actions de société et politique de santé		1 217,34	1 359,02
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		10 166,24	16 380,80
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		1 070 440,15	281 532,23
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		36 750,00	4 250,00
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 033 690,15	277 282,23
<i>Programmes nationaux</i>		783 690,15	124 282,23
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		250 000,00	153 000,00
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		77 231,63	64 065,14
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		77 231,63	64 065,14
Frais d'appel de dons		45 673,36	43 429,29
Frais traitements des dons		20 664,92	17 054,07
Frais de traitements des legs		1 011,95	28,94
Achats pour manifestations et ventes		9 881,40	3 552,84
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		73 022,73	70 130,24
3.1 Frais d'information et de communication		2 751,32	2 486,38
Frais d'information et de communication externe		2 751,32	2 486,38
3.2 Frais de fonctionnement		55 598,48	55 714,87
Frais de gestion		44 209,96	44 124,74
Impôts et taxes		1 338,61	1 328,90
Cotisation statutaire 10%		10 049,91	10 261,23
3.3 Autres charges		14 672,93	11 928,99
Charges financières		200,54	451,03
Dotations aux amortissements		14 472,39	11 477,96
TOTAL DES EMPLOIS		1 423 521,19	626 065,12
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		4 794,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		419 078,61	-11 177,98
TOTAL		1 847 393,80	614 887,14

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 368,38	7 739,37
<i>Réalisées en France</i>	5 368,38	7 739,37
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	12 080,82	7 906,79
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	16 443,12	18 827,14
TOTAL	33 892,32	34 473,30

Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date de l'acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant Brut	Subvention d'investissement	Part de l'emprunt	total immo acquis par la GP	Dotation Brute	Dotation à neutraliser
23/04/2010	STUDIO - BATIMENT MENUISER	2407.17	.00	.00	.00	96.29	96,26
23/04/2010	STUDIO - BATIMENT	29811.89	.00	.00	.00	596.24	597,10
23/04/2010	STUDIO - BATIMENT PEINTURE	2407.17	.00	.00	.00	160.32	160,71
23/04/2010	STUDIO - BATIMENT CHAUFFAGE	1185.07	.00	.00	.00	78.93	79,08
23/04/2010	STUDIO - BATIMENT PLOMBERIE	1222.10	.00	.00	.00	48.88	48,87
12/05/2010	BUREAUX - BATIMENT MENUISER	9076.42	.00	.00	.00	363.06	363,70
12/05/2010	BUREAUX - BATIMENT PEINTURE	17877.80	.00	.00	.00	1190.66	1201,41
12/05/2010	BUREAUX - BATIMENT STRUCTURE	221409.66	.00	.00	.00	4428.19	4431,07
12/05/2010	BUREAUX - BATIMENT CHAUFFAGE	8801.38	.00	.00	.00	586.17	591,47
12/05/2010	BUREAUX - BATIMENT PLOMBERIE	17877.80	.00	.00	.00	715.11	716,39
25/01/2011	cuisine	3684.00	.00	.00	.00	24.56	24,56
01/04/2016	CLIMATISATION	15765.88	.00	.00	.00	1576.59	1577,42
24/01/2020	ECRAN DELL P2319H / FRANTZ	189.60	.00	.00	.00	63.19	65,22
24/01/2020	ECRAN LED BEAUFILS	189.60	.00	.00	.00	63.19	65,22
24/01/2020	DELL OPTIPLEX 5070 BEAUFILS	1135.20	.00	.00	.00	378.36	390,50
21/07/2020	PC 21 FRANTZ DELL	1197.60	.00	.00	.00	399.16	400,07
21/07/2020	PC 17 BENEVOLE 1 DELL	1387.20	.00	.00	.00	462.35	463,41
31/07/2020	PC PORTABLE 19 SALLE REUNION	1128.00	.00	.00	.00	375.96	376,82
31/07/2020	PC PORTABLE 22 PRESIDENTE	1128.00	.00	.00	.00	375.96	376,82
21/12/2020	PC PORTABLE TELETRAVAIL 2	660.00	.00	.00	.00	219.98	221,03
21/12/2020	PC PORTABLE TELETRAVAIL 1	660.00	.00	.00	.00	219.98	221,03
21/12/2020	PC PORTABLE TELETRAVAIL 3	660.00	.00	.00	.00	219.98	221,03
26/02/2021	MATERIEL VISIO CONFERENCE	2991.45	.00	.00	2991.45	844.81	844,81
09/03/2021	LOT 36 CHAISES PLASTIQUES	1512.00	.00	.00	1512.00	245.28	245,28
12/07/2021	PC DELL OPTI 5080 ACCUEIL	820.00	.00	.00	820.00	128.31	128,31
26/08/2021	VELO SMOOTHIE	2580.00	.00	.00	2580.00	298.61	298,61
31/08/2021	CASQUES VIRTUELLES	2400.00	.00	.00	2400.00	268.89	268,89
				T5	10303,45	T5 BIS (y compris	14475,09

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	24			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	1046		16443
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	7	145		2279
Organisation de manifestations	10	179		2814
Communication, démarches auprès des médias	53	731		11491
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.	3	55		865
Total	100	2 156	1,311	33 892

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	4	6 441	3,88
Total	4	6 441	3,88

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	3 764 0
Total		3 764

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 759 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.